

chapes allégées

PB 30

Chape allégée à base de ciment



Description du produit

La chape allégée PB 30 de marque Fornaci Calce Grigolin est un conglomerat de ciment léger, à base de liant hydraulique, d'agrégat léger (PB 25 et PB 30) et d'additif spécial (agent moussant colloïdal).

Fourniture et stockage

La chape allégée PB 30 est fournie directement sur le chantier par des stations de mélange mobiles entièrement autonomes et équipées d'un groupe électrogène. Elles permettent de réduire la dispersion de polystyrol et la production de déchets (sacs en polyéthylène) dans la nature et de travailler quelles que soient les conditions du chantier.

Préparation des supports et mode d'application

La chape allégée est posée directement sur la chape afin de créer une sous-couche suivie par la pose de chapes traditionnelles ou autonivelantes. Le produit mélangé automatiquement dans les stations de mélange mobiles est pompé directement sur le lieu de pose pour former une chape d'une épaisseur supérieure à 5 cm.

Domaines d'utilisation

La chape allégée PB 30 a de multiples domaines d'utilisation, qui vont de la préparation de pentes sur des toits et de terrasses à l'assainissement de couvertures en tôle grecquée, à l'isolation de combles au remplissage d'excavations, de fondations, de canalisations, etc. Elle est particulièrement indiquée pour la réalisation de surfaces adaptées pour la pose successive de systèmes

de chauffage par le sol car elle permet d'obtenir une excellente planéité des coulées effectuées et une homogénéité maximale du produit. En outre, elle est indiquée comme sous-couche pour les sols civils et industriels.

Rubriques du cahier des charges

Les sous-couches seront réalisées avec la chape allégée à base de ciment PB 30 de marque Fornaci Calce Grigolin, dosée à raison de 300 kg/m³ de ciment II- A/LL 32.5 R. Le matériau aura une résistance à la compression à 28 jours de 0,5-0,9 N/mm² et sera produit avec du matériel automatique à système informatisé pour le réglage du mélange et de la production continue et pompé à l'étage de formation de chapes avec une épaisseur minimum de 5 cm. Il est également possible de réaliser des sous-couches allégées avec une pente jusqu'à 2 %.

Spécifications techniques

Dosage de ciment	300 kg/m ³
Dosage d'agent moussant synthétique	1,0 litre environ
Dosage de mousse	367 litres environ (densité 50/60 g/l)
Dosage de polystyrol broyé (recyclé)	400 litres (densité 10/15 g/l)
Eau	140 litres
Poids spécifique humide	466 kg/m ³
Poids spécifique sec	445 kg/m ³ environ (varie en fonction des conditions de vieillissement)
Résistance à la compression à 28 jours	min 0,8 N/mm ²
Absorption 60 % H.R.	3 %
Conductivité thermique λ	0,072 W/mK
Perméabilité à la vapeur	3
Résistance au feu	Ininflammable

Avertissements

Éviter de poser la sous-couche à une température inférieure à +5°C et supérieure à 30°C.

Attendre que la sous-couche ait séché avant de poser la chape.

Ne pas poser les revêtements directement sur la sous-couche.

Prévoir une barrière de vapeur avant de poser la sous-couche si l'étage dessous est habité ou si le plancher est en bois.

Pour tout complément d'information, contacter notre bureau.

